AXA COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, 14 NOVEMBRE 2016

AXA conclut un accord avec Marsh afin de lui céder Bluefin, son courtier en assurance dommages pour les entreprises au Royaume-Uni

AXA annonce aujourd'hui avoir conclu un accord avec Marsh afin de céder Bluefin Insurance Group Ltd (« Bluefin »), son activité de courtage en assurance dommages pour les entreprises au Royaume-Uni.

Bluefin est un leader du courtage en assurance qui offre des services aux particuliers, aux petites et moyennes entreprises, ainsi qu'à de grands groupes au Royaume-Uni, et emploie près de 1 500 personnes réparties sur 45 agences. Marsh est un leader mondial du courtage en assurance et de la gestion des risques, et opère dans plus de 130 pays.

Le montant de la vente de Bluefin s'élèverait à 295 millions¹ de livres sterling (soit 340 millions d'euros²). La finalisation de la transaction est soumise aux conditions habituelles, notamment l'obtention des autorisations réglementaires, et devrait intervenir avant la fin du premier trimestre 2017.

« Nous sommes très heureux de pouvoir conclure cette transaction avec Marsh », a déclaré Amanda Blanc, Directeur général d'AXA au Royaume-Uni et en Irlande. « Compte tenu de l'évolution des dynamiques de marchés et de notre propre stratégie, il est apparu de plus en plus évident que la capacité à exploiter le potentiel de Bluefin serait meilleure au sein d'une nouvelle structure. Je souhaite à cette occasion remercier les équipes de Bluefin pour leur précieuse contribution ces dernières années ».

Cette transaction devrait produire un impact négatif exceptionnel de 66 millions d'euros comptabilisé en résultat net.

² 1 euro = 0,86801 livre sterling au 10 novembre 2016 (Source : Bloomberg)

¹ Le prix sera ajusté lors de la finalisation de la transaction afin de tenir compte de la position de trésorerie nette réelle à cette date.

AXA - PRESS RELEASE

A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 166 000 collaborateurs au service de 103 millions de clients dans 64 pays. En 2015, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 99,0 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 5,6 milliards d'euros. Au 31 décembre 2015, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 363 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée intégrale publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA (www.axa.com).

Relations Investisseurs: +33.1.40.75.46.85
Andrew Wallace-Barnett: +33.1.40.75.46.85
François Boissin: +33.1.40.75.39.82
Ghizlane de Casamayor: +33.1.40.75.57.59
Aurore Chaussec: +33.1.40.75.96.20
Mathias Schvallinger: +33.1.40.75.39.20

 Service de l'actionnariat individuel :
 Relations presse :
 +33.1.40.75.46.74

 +33.1.40.75.48.43
 Julien Parot :
 +33.1.40.75.59.80

 Jean-Baptiste Mounier :
 +33.1.40.75.46.68

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Vous êtes invités à vous référer à la section « Avertissements » figurant en page 2 du Document de référence du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.